

Un AMI pour la rénovation énergétique de patrimoines bâtis

L'institut de R&D dédié à la décarbonation des villes **Efficacity** et la **Fédération des élus des Entreprises publiques locales** proposent aux collectivités d'optimiser leur programme de rénovation de grands patrimoines bâtis grâce à la simulation énergétique dynamique.



Crédit photo : Dragos Schenkel

Pour faire les bons choix en matière de rénovation énergétique des bâtiments, les gestionnaires de patrimoines bâtis tertiaires et résidentiels sont appelés à tester la simulation énergétique dynamique. L'institut de R&D dédié à la décarbonation des villes **Efficacity** et la **Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl)** se sont associés pour proposer un [troisième appel à manifestation d'intérêt](#) (AMI) commun, ciblant les collectivités, les gestionnaires de parcs et les bailleurs sociaux. Le dispositif permettra aux postulants d'expérimenter le logiciel de simulation énergétique dynamique **PowerDis**.

Ce logiciel, codéveloppé par **Efficacity** et le Centre scientifique et technique du bâtiment depuis 2017, est aujourd'hui étendu du bâtiment à l'ensemble d'un parc. Il permet dans un premier temps d'analyser en détail les consommations énergétiques de chaque bâtiment de grands patrimoines au pas de temps horaire sur une année. Il opère dans un second temps une comparaison de plusieurs centaines de scénarios de rénovation.

Le bilan est fourni en quelques semaines pour les plus petits parcs. L'outil se veut une aide à la décision : **PowerDis** indique les économies d'énergie réalisées et les réductions d'émissions de carbone selon telle option ou telle combinaison d'opérations. Il priorise alors les actions de rénovation à mener parmi les milliers de bâtiments du parc, selon des critères financiers, énergétiques et carbone. « *Le logiciel n'est pas aussi précis qu'un jumeau numérique en temps réel, mais il est plus rapide dans ses simulations. C'est un bon compromis en termes de temps de collecte de données et de précision de résultats*

», assure Michel Salem-Sermanet, directeur général d'Efficacity.

Une subvention apportée de 35%

PowerDis est expérimenté depuis plus d'un an sur une centaine de bâtiments à Noisy-le-Grand, qui a accepté de s'assurer, sur la moitié de son parc de quelque 200 bâtiments, de sa valeur ajoutée avant toute généralisation. « *Cela nous a permis d'en vérifier les performances et de constater que l'on pouvait faire davantage d'économies en comparant plus de scénarios* », ajoute le directeur général. Les candidats à l'AMI pourront bénéficier d'un accompagnement technique et scientifique sur 12 à 18 mois et d'une subvention par Efficacity couvrant 35% des coûts de modélisation et d'analyse, « *s'élevant généralement entre 1 000 et 2 000 euros par bâtiment* », précise Michel Salem-Sermanet.

L'institut, qui vient de fêter ses 10 ans en décembre 2024, développe des outils d'aide à la décision pour permettre aux collectivités d'accélérer leur transition énergétique et bas carbone. Le dernier AMI proposé en juin 2024 portait sur les plans Climat des collectivités. A présent, Efficacity se concentre sur la rénovation énergétique du patrimoine bâti existant. « *Les villes sont responsables des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre. Pour parvenir aux objectifs fixés, il leur faut réduire de 5% leurs émissions par an jusqu'à 2050, soit doubler leurs efforts actuels et cela se joue sur le parc existant. Nous voulons donc contribuer à leurs choix d'action pour être plus efficaces et ne pas se tromper, en cette période de contraintes budgétaires* », souligne Michel Salem-Sermanet.

Les candidats ont jusqu'au 14 avril 2025 à 16 heures pour déposer leur dossier. Les projets sélectionnés pourront être contractualisés et démarrés dès mai-juin prochain. Un prochain AMI sera lancé par Efficacity dans les semaines à venir dans un autre domaine énergétique. Les collectivités auront alors toutes les cartes en main pour optimiser leur transition énergétique.

